

Investissements, Cassadotte, PLU, gestion.

... et de l'autosatisfaction !

Ce mois de janvier est, pour de nombreux édiles, un mois bénéfique. Il leur donne le plaisir de nous exposer une apologie de leur gestion, dont la presse régionale et les media se font les chantres.

Ainsi, à Biganos, le 18 janvier prochain, dans la salle des fêtes bien décorée, si vous êtes désireux d'en savoir plus sur l'évolution un peu chaotique de notre cité, vous entendrez, et verrez grâce à une vidéo (davantage au point que les autres fois ?) ceci :

« nous avons fait le choix d'investissements structurants : la CAB, la ZAC de Facture, la mutation du quartier de la gare, un multiplexe sportif avec l'implantation d'une poutre géante en acier de 36 m de long pesant 13 t, sans oublier la salle des fêtes, l'extension du bistrot de la halle du marché, incontournable lieu de convivialité et de bonne humeur où se refait le monde, au côté d'élus majoritaires en mal de notoriété, le boulodrome, etc. etc. »

On vous montrera en images des voiries réhabilitées, des espaces routiers sécurisés au profit des piétons et des cyclistes.

On vous dira aussi que l'implantation de la caserne des pompiers dans la zone de la Cassadotte, c'est pour demain, de même que la voie d'évitement pour les gros camions qui doit préserver nos vies.

Quant au crématorium, il pousse très discrètement sur un site pour le moment difficilement accessible, faute de voirie adaptée. Vous le constaterez si vous vous aventurez dans ce secteur. Mais on ne vous rappellera pas que ce projet a mis 10 ans pour sortir de terre, la première tentative d'implantation étant illégale, et que son abandon avait été le fruit de l'action déterminée d'une association.

Si vous avez conservé dans vos archives les Mag de janvier 2017 et 2018, vous remarquerez que le laïus est le même et qu'il sera identique en ce 18 janvier 2019, vu l'état d'avancement des projets hétéroclites lancés de ci de là.

En janvier 2018 vous aviez eu droit à un regard sur le nouveau PLU « qui établira l'équilibre indispensable entre développement maîtrisé et environnement protégé. » (sic). Belle envolée qui ferait rêver, mais il semble que nous vivions un black-out de ce document, hormis un avenant financier offert au cabinet qui l'étudie toujours ...

Pour 2019, outre l'étalage indispensable des multiples projets ou réalisations, vous entendrez sûrement que, l'État ayant diminué les dotations, la gestion se doit d'être rigoureuse pour « payer » les charges de ces investissements incontrôlés, au détriment des frais de fonctionnement réservés à l'entretien courant et au maintien de services publics indispensables. Et vous aurez certainement droit, mais à peine susurré, à la même litanie qui se pérennise depuis 10 ans : « c'est la faute aux prédécesseurs ». L'édile-Président, rappelons-le, puise son inspiration dans les couloirs d'un certain palais parisien ... sa gloire d'un moment. {jcomments

on}